

Force Ouvrière défend la médecine du travail pour tous

Force Ouvrière, membre du Groupe Permanent d'Orientation du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail a décidé de ne pas signer la note du GPO du 17 mars 2016 relative au suivi médical des salariés.

Force Ouvrière refuse en effet, de s'associer à une note qui favorise et justifie le démantèlement de la médecine du travail. La pénurie des médecins du travail ne saurait justifier une réforme dangereuse pour les travailleurs, qui sont paradoxalement de plus en plus victimes de mauvaises conditions de travail pouvant dégrader leur état de santé.

Conditionner la périodicité des examens médicaux à l'âge, à l'état de santé, aux conditions de travail constitue un recul majeur dans la surveillance de la population salariée dans sa globalité et dans la prévention des risques professionnels qui doit bénéficier à la collectivité des travailleurs.

Force Ouvrière continue donc de revendiquer un suivi médical régulier pour tous les travailleurs et non pas seulement pour une partie d'entre eux. Un suivi à plusieurs vitesses rompt l'égalité de traitement et isolera davantage certains salariés, pourtant confrontés quotidiennement à des risques professionnels, qu'ils soient physiques ou mentaux.

Dans une période d'affaiblissement des CHSCT, de pénurie des médecins du travail, d'explosion des maladies psychiques en lien avec le travail telles que le burn-out, Force Ouvrière ne peut se contenter d'une réforme palliative et régressive.